

**CFA du Lycée des Métiers de l'Hôtellerie-Restauration
et de la Boulangerie-Pâtisserie Georges Baptiste - Canteleu
Rentrée 2021**

FICHE de RENSEIGNEMENTS

**Mention Complémentaire Boulangerie Spécialisée
en alternance 1 an**

**PHOTO
D'IDENTITE RECENTE**

Nom : Prénom(s) :

Sexe: F M Nationalité : Né-e le :/...../.....A :

Adresse : Code Postal : Ville :

Téléphone Portable : Téléphone Fixe :

Mé :

Nom et adresse établissement d'origine :

Dernier diplôme obtenu : Session :

LV1 : LV2 :

Permis de conduire B : OUI NON EN COURS

Zone(s) géographique(s) de mobilité possible(s) :

Avez-vous déjà une entreprise? OUI NON

Si oui, merci de préciser: Nom-Adresse-Téléphone de l'entreprise :

Nom et prénom du responsable legal (apprenti mineur) :

Adresse : Code Postal : Ville :

Téléphone Portable : Téléphone Fixe :

Mél :

Fait à, le..... Signature

MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

Utiliser le cadre, ci-dessous, pour mettre en valeur les éléments scolaires et non scolaires sur lesquels vous fondez votre candidature.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 16 et 29 ans (inclus),
- Etre titulaire d'un diplôme permettant l'accès à la mention complémentaire barman,
- Avoir retourné la fiche de renseignements avec un curriculum vitae,
- Fournir une photographie récente (à coller sur la page 1),
- Fournir une photocopie Recto Verso d'une pièce d'identité,
- Fournir une photocopie des notes ou une photocopie du dernier diplôme obtenu

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

La fiche de renseignements, préalablement retirée au secrétariat du Lycée ou téléchargée sur le site internet du Lycée Georges Baptiste (rubrique CFA – Centre de Formation pour Apprenti(e)s) est à remettre :

Au plus tard le mercredi 13 juillet 2021

CFA du LYCEE des Métiers de l'Hôtellerie-Restaurant et de la Boulangerie-Pâtisserie Georges Baptiste

41 Route de Duclair

76380 Canteleu CS 80119

Tél : 02 32 12 55 00

Fax : 02 32 12 55 11

0763237f@ac-normandie.fr

Vous serez contacté ultérieurement pour le suivi de votre dossier.

SIGNATURE DU CONTRAT

Si vous êtes retenu pour intégrer en mention complémentaire, il vous appartient alors de :

- Rechercher un employeur si ce n'est déjà fait,
- De vous tenir à disposition, en vue d'établir le contrat d'apprentissage et sur la base de la fiche de renseignements, du service administratif du CFA qui se chargera de la formalisation du contrat avant signature des parties concernées (Employeur - Apprenti(e) - CFA)
- Votre inscription sera alors effective